



## Conseil municipal du 11 avril 2019

### Compte rendu

#### Installation d'un nouveau Conseiller municipal

A la suite de la démission d'un Conseiller municipal à la mi-janvier, Monsieur Thierry Lamanda a été appelé à siéger et installé dans ses fonctions. Il siègera dans les commissions « équipements, travaux et cadre de vie », « urbanisme » et participera aux différents groupes de travail

#### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Morlaix Communauté tenant lieu de Programme Local de l'Habitat

##### Approbation de la commune

Morlaix Communauté est devenue compétente en matière de « PLU, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015. Depuis cette date, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été débattu en Conseil municipal à Plougouven et en Conseil de communauté. Ce dernier a tiré le bilan de la concertation organisée puis a arrêté le projet de PLUi-H.

Le travail accompli l'a été dans le respect des modalités de collaboration avec les communes et également en favorisant les échanges avec les personnes publiques associées et autres acteurs directement concernés par le projet de PLUiH.

Conformément à l'article L.153-15 du code de l'urbanisme, les communes membres de Morlaix Communauté doivent émettre un avis notamment sur les orientations d'aménagement et de programmation ou les dispositions du règlement du projet de PLUi-H arrêté qui les concernent directement.

**A la majorité (1 abstention)**, le Conseil municipal a décidé d'émettre un avis **favorable** sur le projet de PLUi-H de Morlaix Communauté, notamment sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation et les dispositions du règlement qui concernent la commune. Il a toutefois assorti cet avis d'observations qui seront communiquées à l'intercommunalité.

#### Règlement des salles

Le groupe créé à cet effet a travaillé sur un projet de règlement des salles proposées à la location (salle des fêtes, maison des associations et boulodrome). Il sera complété par un autre texte, nommé « convention », qui aura vocation à régir les occupations non ponctuelles des salles par des associations.

**A la majorité (2 abstentions)**, le Conseil municipal a adopté le règlement général pour la location des salles.

#### Convention de gestion de la compétence transférée ZAE

Le Conseil municipal a autorisé (**à l'unanimité**) le Maire à signer la convention régissant les conséquences du transfert de la compétence Zones d'Activité Economique (ZAE) de la commune de Plougouven au profit de Morlaix Communauté. Cette convention pose le principe d'un transfert des espaces publics à titre gratuit.

#### Crèche « la baleine bleue » : convention

**A l'unanimité** le Conseil municipal a décidé de renouveler la convention qui lie la commune à la crèche « la Baleine bleue ».

#### Dotation de soutien à l'investissement local : demande

**A l'unanimité**, le Conseil municipal a autorisé le Maire à présenter un dossier de demande de subvention au titre de Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), pour un projet de rénovation thermique à l'école du bourg.

#### Acquisition foncière

**A l'unanimité**, le Conseil municipal a approuvé l'acquisition d'une parcelle de 923 m<sup>2</sup>, située dans la rue Pierre L'Hénaff, appartenant à l'Immobilière Groupe Casino, qui l'utilise comme parking d'appoint pour le centre commercial de la rue de Kergollot. Ce terrain est idéalement situé pour y développer ultérieurement des projets commerciaux complémentaires, car situé dans le périmètre de centralité commerciale du PLUi-H.